

## RÉSULTATS DU GROUPE DASSAULT AVIATION

	2021	2020
	<b>12 080 M€</b>	<b>3 463 M€</b>
Prises de commandes	49 Rafale dont 37 Rafale Export <sup>(1)</sup> et 12 Rafale France MCO BALZAC 51 Falcon <i><sup>(1)</sup> 80 Rafale EAU non pris en carnet</i>	MCO OCEAN 15 Falcon
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> <sup>(*)</sup>	<b>7 233 M€</b> 25 Rafale Export 30 Falcon	<b>5 489 M€</b> 13 Rafale Export 34 Falcon
Carnet de commandes au 31 décembre	<b>20 762 M€</b> 86 Rafale dont 46 Rafale Export <sup>(1)</sup> et 40 Rafale France 55 Falcon <i><sup>(1)</sup> 80 Rafale EAU non pris en carnet</i>	<b>15 895 M€</b> 62 Rafale dont 34 Rafale Export et 28 Rafale France 34 Falcon
Résultat opérationnel <u>ajusté</u> <sup>(*)</sup> <i>Marge opérationnelle <u>ajustée</u></i>	<b>527 M€</b> 7,3% du chiffre d'affaires	<b>261 M€</b> 4,8% du chiffre d'affaires
Recherche et Développement	<b>551 M€</b> 7,6% du chiffre d'affaires	<b>538 M€</b> 9,8% du chiffre d'affaires
Résultat net <u>ajusté</u> <sup>(*)</sup> <i>Marge nette <u>ajustée</u></i> <i>Résultat par action</i>	<b>693 M€</b> 9,6% du chiffre d'affaires 8,34 € / action	<b>396 M€</b> 7,2% du chiffre d'affaires 4,76 € / action <sup>(2)</sup>
Trésorerie disponible au 31 décembre	<b>4 879 M€</b>	<b>3 441 M€</b>
Dividendes	<b>208 M€</b> 2,49 € / action	<b>103 M€</b> 1,23 € / action <sup>(2)</sup>
Participation et intéressement y.c. forfait social de 20% <i>Effectif inscrit au 31 décembre</i>	<b>139 M€</b> 12 371	<b>85 M€</b> 12 441

<sup>(2)</sup> proforma 2021 après la division de la valeur nominale de l'action

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran).

### Principaux agrégats en normes IFRS (cf. tableau de passage en annexe)

<sup>(*)</sup> Chiffre d'affaires consolidé	7 246 M€	5 492 M€
<sup>(*)</sup> Résultat opérationnel consolidé	545 M€	246 M€
<sup>(*)</sup> Résultat net consolidé	605 M€	303 M€

**Saint-Cloud, le 4 mars 2022** - Le Conseil d'administration, réuni la veille sous la présidence de Monsieur Éric Trappier, a arrêté les comptes 2021 dans un contexte de nouvelle crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

« Avant tout chose, l'année écoulée a été endeuillée par la disparition d'Olivier Dassault qui a, toute sa vie durant, et comme toute sa famille, soutenu avec détermination le développement du Groupe.

L'année 2021 a été marquée par la persistance de la crise sanitaire. Le Groupe s'est adapté au fil de l'année et a régulièrement mis à jour les mesures de prévention, de protection des salariés et de télétravail de crise afin d'intégrer les dispositions prises par les autorités. 2021 a vu une forte reprise de l'activité économique mondiale, et notamment dans l'industrie. Néanmoins, ce redémarrage rapide a généré des perturbations sur la *supply chain*, sur un fond de tensions inflationnistes. 2021 a également connu une accentuation de la pression environnementale.

Pour Dassault Aviation, 2021 a été une bonne année, aussi bien dans le domaine civil que militaire, avec des prises de commandes exceptionnelles de 100 avions (49 Rafale et 51 Falcon) et un chiffre d'affaires de 7,2 milliards d'euros, avec la livraison de 30 Falcon (vs une guidance à 25) et 25 Rafale (conforme à la guidance).

Dans le domaine militaire, l'année 2021 a été marquée par :

- la concrétisation des efforts de prospection Rafale conduisant à :
  - la commande de 49 Rafale neufs, (Égypte 30+1, France 12 , Grèce 6) et 12 d'occasion (Grèce). Le carnet de commandes au 31 décembre 2021 compte désormais 86 Rafale neufs (46 Export, 40 France),
  - la signature d'un contrat de 80 Rafale pour les Émirats Arabes Unis en attente de T<sub>0</sub>,
  - l'achat à la France par la Croatie, à la suite d'un appel d'offres international, de Rafale précédemment en service dans l'Armée de l'Air et de l'Espace. Dassault Aviation a signé en parallèle de cette commande un contrat pour la fourniture du soutien associé à la flotte commandée.
- la livraison de 25 Rafale aux clients exports, Qatar et Inde,
- la poursuite des travaux de développement du standard F4 du Rafale,
- la notification par la France d'un nouveau contrat de soutien verticalisé « Balzac », pour le soutien de ses Mirage 2000. Les autres contrats verticalisés conclus avec la France, « Ravel » pour les Rafale, « Ocean » pour les ATL2, se poursuivent avec des performances supérieures aux objectifs contractuels,
- pour le SCAF, dont Dassault Aviation est leader pour le démonstrateur New Generation Fighter, les premières phases des travaux de démonstrateurs, (Phase 1A) se sont poursuivies en 2021 et seront terminées au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Les études de concept technico-opérationnelles (Joint Concept Study - JCS) se poursuivent. La suite des travaux, la Phase 1B, n'a pas été notifiée entre les parties faute d'accord avec Airbus Defence & Space.

Début 2022 a confirmé le succès du Rafale, avec la signature d'un contrat de 42 Rafale (6+36) pour l'Indonésie en attente de T<sub>0</sub>, et l'autorisation du parlement grec pour la signature d'un contrat pour 6 Rafale neufs supplémentaires.

Concernant l'Eurodrone, le 24 février 2022, Airbus Defence & Space GmbH en sa qualité de maître d'œuvre et au nom des trois principaux sous-traitants (Airbus Defence & Space S.A.U en Espagne, Dassault Aviation en France et Leonardo S.p.A en Italie) et l'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement représentant les quatre clients de lancement (Allemagne, Espagne, France et Italie) ont signé le contrat Eurodrone portant sur le développement et la production de 20 systèmes et le maintien en condition opérationnelle initial pendant 5 ans. Dassault Aviation sera en particulier responsable des commandes de vol et des communications de mission (avec Thales).

Dans le domaine des Falcon de mission, les travaux « Albatros » (avions de surveillance et d'intervention maritime sur une plateforme Falcon 2000LXS) et « Archange » (avions de guerre électronique sur une plateforme Falcon 8X) se sont poursuivis. Le 6<sup>ème</sup> Falcon 2000 destiné aux Japan Coast Guards a été livré. Par ailleurs, les prospections se poursuivent.

Dans le domaine civil, en 2021, 30 Falcon ont été livrés (pour une guidance de 25) et 51 Falcon ont été commandés. Cette augmentation de l'activité est due d'une part à la reprise du marché de l'aviation d'affaires, et d'autre part, à l'élargissement de la gamme avec le Falcon 6X et le Falcon 10X. L'année a également été marquée par :

- le 1<sup>er</sup> vol du Falcon 6X le 10 mars 2021,
- l'annonce du programme Falcon 10X, avion à très long rayon d'action et à la cabine la plus spacieuse et la plus confortable du marché,
- la reconnaissance du soutien après-vente Falcon, classé n°1 par AIN pour la troisième année consécutive.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2021 compte 55 Falcon neufs, contre 34 à fin 2020.

Le plan de transformation « Piloter Notre Avenir » s'est poursuivi en 2021. Ce plan a pour but de moderniser les infrastructures et les processus pour améliorer la compétitivité du Groupe. En 2021, la Société a pu mettre en place le nouveau socle méthodologique, les nouvelles plateformes collaboratives ainsi que des infrastructures et moyens modernisés, en s'appuyant sur les leviers numériques.

La Société a par ailleurs poursuivi ses efforts pour diminuer l'impact de ses processus et de ses produits sur l'environnement. La gamme Falcon est d'ores et déjà capable de voler avec 50% de carburants durables.

Dans la continuité de l'année écoulée, les objectifs 2022 seront :

- Rafale : exécuter les contrats, obtenir le premier acompte des contrats signés, poursuivre les prospections,
- Développements militaires : poursuivre les programmes en cours et préparer les standards futurs du Rafale,
- Falcon : accompagner la reprise du marché et augmenter les ventes,
- Falcon 6X : réussir l'entrée en service et la montée en cadence de la production en série,
- Falcon 10X : tenir le calendrier de développement pour une entrée en service fin 2025,
- Soutien et disponibilité de nos avions civils et militaires : rester au meilleur niveau,
- Transition énergétique : poursuivre la R&T en matière de conception,
- Make in India : poursuivre la montée en puissance des activités transférées chez DRAL,
- New Generation Fighter : statuer sur la Phase 1B,
- Eurodrone : exécuter le contrat.

La prévision pour 2022 est de livrer 13 Rafale et 35 Falcon. Le chiffre d'affaires sera en baisse par rapport à celui de 2021.»

*Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de Dassault Aviation.*

## 1. PRISES DE COMMANDES

Les **prises de commandes 2021** sont de **12 080 millions d'euros** contre 3 463 millions d'euros en 2020. La part des prises de commandes à l'**Export** est de **74%**.

Leur évolution est la suivante, **en millions d'euros** :

	2021	2020	2019
<b>Défense</b>	<b>9 165</b>	1 546	3 385
<i>Défense Export</i>	<b>6 173</b>	224	769
<i>Défense France</i>	<b>2 992</b>	1 322	2 616
<b>Falcon</b>	<b>2 915</b>	1 917	2 308
<b>Total prises de commandes</b>	<b>12 080</b>	3 463	5 693
% Export	<b>74%</b>	41%	49%

Les prises de commandes sont constituées intégralement de commandes fermes.

### **Programmes Défense**

Les **prises de commandes Défense 2021** s'élèvent à **9 165 millions d'euros** contre 1 546 millions d'euros en 2020.

La **part Défense Export** s'élève à **6 173 millions d'euros** en 2021 contre 224 millions d'euros en 2020. Nous avons enregistré les commandes pour l'Égypte de 30 Rafale + 1 avion supplémentaire qui complètent la commande initiale de 2015, pour la Grèce de 6 Rafale neufs et 12 Rafale d'occasion (rachetés auprès de l'Armée de l'Air et de l'Espace française) et d'un contrat de soutien de la Croatie suite à son acquisition de 12 Rafale d'occasion directement auprès de la France.

La **part Défense France** s'établit à **2 992 millions d'euros** en 2021 contre 1 322 millions d'euros en 2020. Elle comprend notamment la commande de 12 Rafale, le contrat « Balzac » de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des Mirage 2000 (hors moteurs) pour 14 ans et la notification des travaux de productibilité de la 5<sup>ème</sup> tranche de production du Rafale. En 2020, il avait été enregistré notamment le contrat « Ocean » de MCO verticalisé (hors moteurs) pour 10 ans des ATL2 de l'Aéronautique Navale.

### **Programmes Falcon**

En 2021, **51 commandes de Falcon** ont été enregistrées, contre 15 en 2020. Les prises de commandes représentent **2 915 millions d'euros** contre 1 917 millions d'euros en 2020. Cette augmentation des commandes a été portée par la reprise du marché des avions d'affaires.

En 2020, il avait été enregistré notamment 7 Falcon 2000LXS « Albatros » de surveillance et d'intervention maritime pour la France, et le soutien associé.

## 2. CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ

Le chiffre d'affaires 2021 est de **7 233 millions d'euros** contre 5 489 millions d'euros en 2020. La part du chiffre d'affaires à l'**Export** est de **89%**.

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante, en **millions d'euros** :

	2021	2020	2019
<b>Défense</b>	<b>5 281</b>	3 263	5 148
<i>Défense Export</i>	<b>4 549</b>	2 699	4 261
<i>Défense France</i>	<b>732</b>	564	887
<b>Falcon</b>	<b>1 952</b>	2 226	2 193
<b>Total chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>7 233</b>	5 489	7 341
% Export	<b>89%</b>	89%	88%

### **Programmes Défense**

**25 Rafale Export** ont été livrés en 2021, conformément à notre prévision, contre 13 Rafale Export en 2020.

Le **chiffre d'affaires Défense** 2021 s'élève à **5 281 millions d'euros** contre 3 263 millions d'euros en 2020.

La **part Défense Export** s'élève à **4 549 millions d'euros** contre 2 699 millions d'euros en 2020. Cette forte hausse s'explique notamment par la livraison de 25 Rafale neufs Export avec le soutien associé alors qu'en 2020, 13 Rafale Export avaient été livrés. D'autre part, le chiffre d'affaires 2021 comprend les 6 premiers Rafale d'occasion livrés à la Grèce sur les 12 commandés.

La **part Défense France** s'élève à **732 millions d'euros** contre 564 millions d'euros en 2020. Comme en 2020, le chiffre d'affaires Défense France 2021 ne comprend pas de livraison de Rafale, conformément à la Loi de Programmation Militaire, mais prend en compte notamment les prestations de MCO (Rafale au titre du contrat Ravel, ATL2 au titre du contrat Ocean) et le soutien des autres avions en service.

### **Programmes Falcon**

**30 Falcon** ont été livrés en 2021, au-dessus de la prévision de 25 livraisons, contre 34 en 2020.

Le **chiffre d'affaires Falcon** 2021 s'élève à **1 952 millions d'euros** contre 2 226 millions d'euros en 2020. Cette baisse s'explique principalement par le nombre de Falcon livrés (30 vs 34).

\*\*\*\*

Le « book-to-bill ratio » Groupe (prises de commandes / chiffre d'affaires) est de 1,67 pour l'année 2021.

### 3. CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes consolidé au 31 décembre 2021 (établi en conformité avec la norme IFRS 15) est de **20 762 millions d'euros** contre 15 895 millions d'euros au 31 décembre 2020. Le niveau du carnet de commandes a évolué comme suit :

Au 31 Décembre	2021	2020	2019
<b>Défense</b>	<b>17 633</b>	13 748	15 465
<i>Défense Export</i>	<b>9 874</b>	8 249	10 725
<i>Défense France</i>	<b>7 759</b>	5 499	4 740
<b>Falcon</b>	<b>3 129</b>	2 147	2 333
<b>Total carnet de commandes</b>	<b>20 762</b>	15 895	17 798
% Export	<b>58%</b>	59%	72%

Le carnet de commandes au 31 décembre 2021 est composé comme suit :

- **Défense Export : 9 874 millions d'euros** contre 8 249 millions d'euros au 31 décembre 2020. Ce montant comprend principalement 46 Rafale neufs et 6 Rafale d'occasion contre 34 Rafale neufs au 31 décembre 2020,
- **Défense France : 7 759 millions d'euros** contre 5 499 millions d'euros au 31 décembre 2020. Ce montant comprend en particulier 40 Rafale (vs 28 à fin décembre 2020), les contrats de MCO Rafale (Ravel), M2000 (Balzac), ATL2 (Ocean) et le standard F4 du Rafale,
- **Falcon** (y compris les avions de mission Albatros et Archange) : **3 129 millions d'euros** vs 2 147 millions d'euros au 31 décembre 2020. Il comprend notamment 55 Falcon contre 34 à fin décembre 2020.

### 4. RÉSULTATS AJUSTÉS

#### *Résultat opérationnel ajusté*

Le **résultat opérationnel ajusté** 2021 est de **527 millions d'euros** contre 261 millions d'euros en 2020.

Les frais de Recherche & Développement s'établissent à 551 millions d'euros en 2021 et représentent 7,6% du chiffre d'affaires contre 538 millions d'euros et 9,8% du chiffre d'affaires en 2020. Ces montants traduisent l'effort de Recherche & Développement autofinancés portant notamment sur les programmes Falcon 6X et Falcon 10X.

La **marge opérationnelle** s'établit à **7,3%** contre 4,8% en 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par la diminution du poids de la Recherche & Développement autofinancés.

Le taux de couverture de change est de 1,19 \$/€ en 2021 contre 1,18 \$/€ en 2020.

### **Résultat financier ajusté**

Le **résultat financier ajusté 2021** est de **-26 millions d'euros** contre -34 millions d'euros en 2020. En 2021, l'impact associé à la composante de financement comptabilisée au titre des contrats militaires long terme est moins important du fait des livraisons des Rafale Export.

### **Résultat net ajusté**

Le **résultat net ajusté 2021** est de **693 millions d'euros** contre 396 millions d'euros en 2020, en hausse de 75%. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 336 millions d'euros contre 231 millions d'euros en 2020.

La **marge nette ajustée** s'établit ainsi à **9,6%** en 2021 contre 7,2% en 2020. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du résultat opérationnel.

Le résultat net ajusté par action 2021 s'établit à 8,34 € contre 4,76 €\* en 2020.

\* *proforma 2021 après la division de la valeur nominale de l'action.*

## **5. RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2021 (EN DONNÉES IFRS)**

---

### **Résultat opérationnel consolidé (IFRS)**

Le **résultat opérationnel consolidé 2021** est de **545 millions d'euros** contre 246 millions d'euros en 2020.

Les frais de Recherche & Développement s'établissent à 551 millions d'euros en 2021 et représentent 7,6% du chiffre d'affaires consolidé (7 246 millions d'euros) contre 538 millions d'euros et 9,8% du chiffre d'affaires consolidé en 2020. Ces montants traduisent l'effort de Recherche & Développement autofinancés portant notamment sur les programmes Falcon 6X et Falcon 10X.

La **marge opérationnelle consolidée** s'établit à **7,5%** contre 4,5% en 2020.

Cette hausse s'explique essentiellement par la diminution du poids de la Recherche & Développement autofinancée.

### **Résultat financier consolidé (IFRS)**

Le **résultat financier consolidé 2021** est de **-69 millions d'euros** contre 12 millions d'euros en 2020. La dégradation du résultat financier s'explique essentiellement par la variation négative de la valeur de marché des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. La valeur de marché de ces instruments, souscrits pour l'efficacité de la couverture économique qu'ils procurent au Groupe, a été défavorablement impactée par l'évolution du taux du dollar (1,1326 \$/€ à fin 2021 contre 1,2271 \$/€ à fin 2020). L'impact moins important de la composante de financement comptabilisée au titre des contrats militaires long terme du fait des livraisons des Rafale Export compense partiellement cette baisse.

### Résultat net consolidé (IFRS)

Le **résultat net consolidé** 2021 est de **605 millions d'euros** contre 303 millions d'euros en 2020, en hausse de 100%. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 266 millions d'euros contre 116 millions d'euros en 2020.

La **marge nette consolidée** s'établit ainsi à **8,4%** en 2021 contre 5,5% en 2020. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du résultat opérationnel.

Le résultat net consolidé par action 2021 s'établit à 7,28 € contre 3,64 €\* en 2020.

\* *proforma 2021 après la division de la valeur nominale de l'action.*

## 6. TRÉSORERIE DISPONIBLE

---

Le Groupe utilise un indicateur propre appelé « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers courants (à leur valeur de marché) et les dettes financières, à l'exception des dettes de location. Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (cf. note 9 des comptes consolidés au 31 décembre 2021).

La **trésorerie disponible du Groupe** s'élève à **4 879 millions d'euros**, en hausse de 1 438 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020. La hausse est principalement liée à la capacité d'autofinancement générée sur l'année et à la diminution du Besoin en Fonds de Roulement, partiellement compensée par les investissements de l'année et le versement des dividendes.

Le Besoin en Fonds de Roulement diminue en raison notamment de l'encaissement d'avances et acomptes au titre des contrats Défense France et Falcon, partiellement compensé par la diminution des avances et acomptes des contrats Rafale export suite aux prestations livrées sur la période.

## 7. BILAN (EN DONNÉES IFRS)

---

Le **total des capitaux propres** s'établit à **5 300 millions d'euros** au 31 décembre 2021 contre 4 560 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 226 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 270 millions d'euros au 31 décembre 2020. Les emprunts et dettes financières comprennent la participation des salariés placée en compte courant bloqué pour 98 millions d'euros et les dettes de location, comptabilisées pour 128 millions d'euros.

Les stocks et en-cours ont augmenté pour s'établir à 3 480 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre 3 382 millions d'euros au 31 décembre 2020. La hausse des stocks et en-cours liée à l'exécution des contrats Défense France et à l'activité Falcon, a été partiellement compensée par la baisse des stocks et en-cours Défense Export consécutive aux prestations livrées sur la période.

Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 278 millions d'euros au 31 décembre 2021 en raison principalement des acomptes reçus sur les commandes Défense France et Falcon compensés en partie par la reprise des acomptes Rafale Export suite aux prestations livrées sur la période.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à -81 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 81 millions d'euros au 31 décembre 2020. Cette variation est essentiellement liée à la variation du cours du dollar US entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 (1,1326 \$/€ au 31/12/2021 contre 1,2271 \$/€ au 31/12/2020).

## 8. DIVIDENDES ET PARTICIPATION / INTÉRESSEMENT

---

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires la distribution, en 2022, d'un dividende de **2,49 €/action** correspondant à un montant de **208 millions d'euros**, soit un payout de 30%.

Au titre de 2021, le Groupe versera **139 millions d'euros** de participation et intéressement (y compris forfait social de 20%) alors même que l'application de la formule légale aurait conduit à un versement de 28 millions d'euros.

Les dividendes par action au titre des cinq dernières années sont rappelés dans la note 32 de l'annexe des comptes annuels de la Société Mère.

*Cet avis financier peut contenir des déclarations de nature prospective qui constituent des objectifs et ne sauraient être considérées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Les résultats effectifs peuvent différer sensiblement des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, tels que notamment décrits dans le rapport de gestion de la Société.*

### CONTACTS :

#### Communication institutionnelle

Stéphane Fort - Tél. : +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Mathieu Durand - Tél. : +33 (0)1 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

#### Communication financière

Nicolas Blandin - Tél. : +33 (0)1 47 11 40 27 - nicolas.blandin@dassault-aviation.com

## ANNEXE

### DÉFINITION DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

---

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition (regroupements d'entreprises), dit « PPA », Purchase Price Allocation,
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

Le Groupe présente également l'indicateur « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- autres actifs financiers courants (essentiellement valeurs mobilières de placement disponibles à la vente à leur valeur de marché),
- dettes financières, à l'exception des dettes de location.

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés font l'objet d'un audit des Commissaires aux Comptes. Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport annuel.

## IMPACT DES AJUSTEMENTS

L'incidence en 2021 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé 2021	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2021
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
<b>Chiffre d'affaires</b>	7 246 197	-13 005	-686			<b>7 232 506</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	545 069	-13 005	-8 655	3 349		<b>526 758</b>
Résultat financier	- 68 512	13 005	29 604			-25 903
Résultat des sociétés mises en équivalence	271 611			3 003	67 102	341 716
Impôts sur les résultats	-142 776		-5 614	-735		-149 125
<b>Résultat net</b>	605 392	0	15 335	5 617	67 102	<b>693 446</b>
<i>Résultat net part du Groupe</i>	605 392	0	15 335	5 617	67 102	693 446
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	7,28					8,34

L'incidence en 2020 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé 2020	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2020
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
<b>Chiffre d'affaires</b>	5 491 592	-873	-1 608			<b>5 489 111</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	246 163	-873	11 488	4 221		<b>260 999</b>
Résultat financier	12 216	873	-46 811			-33 722
Résultat des sociétés mises en équivalence	121 282			2 852	111 924	236 058
Impôts sur les résultats	-76 902		9 992	-802		-67 712
<b>Résultat net</b>	302 759	0	-25 331	6 271	111 924	<b>395 623</b>
<i>Résultat net part du Groupe</i>	302 759	0	-25 331	6 271	111 924	<b>395 623</b>
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	3,64 <sup>(1)</sup>					4,76 <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup>proforma 2021 après la division de la valeur nominale de l'action